

Association des Jardins Familiaux de la Ville de Rennes

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 6, rue Arthur Fontaine

35000 RENNES

☎ 02 99 79 12 57

**DECISION DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION DES JARDINS
FAMILIAUX**

DATE du CODIR

Rappel des motifs :

- Non-respect du règlement intérieur
- Non-paiement de la redevance du semestre

**L'avis du comité de secteur et le motif sont décrits dans le document
référéncé ci-dessous :**

.....-etape4_emargement_CR_convocation_adherent_.....

Après avoir pris connaissance du dossier, le Comité Directeur de l'Association,
par le vote détaillé ci-dessous (.... présents), prend la décision d'exclure M. ou
Mme(jardin n°) secteur de

Avis du CODIR sur l'exclusion

Abstentions		Avis défavorables		Avis favorables	
-------------	--	-------------------	--	-----------------	--

Observations :

L'adhérent sera informé de cette décision et il lui sera demandé de libérer son
jardin.

Fait à Rennes le

Le Président de l'Association,

Vincent LOUVEAU